

PAR COURRIEL ET COURRIER

Québec, le 6 juillet 2020

Monsieur Dan Genest  
Directeur de projet  
Ville de Québec  
Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun  
226-825, boulevard Lebourgneuf  
Québec (Québec) G2J 0B9

Objet : Projet de construction d'un Tramway à Québec – Demande de dépôt de documents

Monsieur,

La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (le « BAPE ») chargé de l'examen du projet souhaite prendre connaissance des documents suivants :

- le dossier d'affaires du projet ;
- la cartographie en version pdf de tous les lots touchés par le projet, en identifiant parmi eux ceux devant faire l'objet d'acquisition ou d'expropriation totale ou partielle ou de servitudes.

Vous comprendrez que la commission doit obtenir les informations demandées le plus rapidement possible considérant les courts délais qu'ils lui sont impartis par la loi afin de compléter son mandat. Nous vous invitons donc à nous faire parvenir ces documents d'ici le mercredi 8 juillet à 12h.

Si vous considérez que ces documents ou l'information qu'ils contiennent sont de nature confidentielle, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir les documents sous scellé accompagnés des informations suivantes :

- les passages précis des documents que vous considérez comme étant confidentiels;
- les motifs de la demande, y compris la nature du préjudice qu'entraînerait la divulgation du document ou du renseignement;
- la période pendant laquelle le traitement confidentiel est requis.

À la suite de la réception de ces documents, la commission évaluera votre demande à l'effet de préserver la confidentialité de ces passages en fonction de la nécessité du document ou du renseignement pour ses travaux, et ensuite en tenant compte notamment de l'intérêt public et de l'importance du préjudice que pourrait causer sa divulgation publique.

Dans l'éventualité où la commission décide de publier l'information que vous jugez confidentielle, un délai minimum de 4 jours ouvrables vous sera accordé, avant la publication de cette information, afin que vous puissiez contester la décision de la commission si vous le jugez opportun.

Pour plus de détails concernant les demandes de confidentialité de documents ou de renseignements, veuillez consulter notre politique de confidentialité d'un document ou renseignement déposé dans le cadre d'une commission d'enquête à l'adresse suivante : <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/bape/documents-administratifs-et-reglementaires/>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Corinne Gendron  
Présidente de la commission d'enquête  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement